

## Dépôt execution only Plus

Avec un dépôt execution only Plus, vous négociez de manière autonome sur les principales places boursières du monde. La BCBE se charge de gérer votre dépôt et d'exécuter vos transactions. En choisissant cette formule, vous renoncez à un conseil en placement de la BCBE.

### Vos avantages

- Droits de garde avantageux
- Passation des ordres en toute simplicité par téléphone
- Frais de transaction attractifs via l'e-banking de la BCBE et de l'App BCBE
- Relevé fiscal gratuit
- Enregistrement gratuit sur **yourmoney.ch**

### Étendue des prestations

#### Généralités

Avec notre formule execution only, vous effectuez vous-même vos opérations en Bourse. Vous pouvez négocier des titres en toute simplicité via notre e-banking, l'App BCBE ou par téléphone. Cette formule vous permet aussi de profiter de droits de garde avantageux. Les transactions sont effectuées au tarif standard.

En optant pour une formule execution only, vous prenez vous-même vos décisions d'achat ou de vente sans bénéficier de recommandations d'un coach financier de la BCBE. Vous renoncez à l'établissement d'un profil de placement, à la vérification du caractère approprié et de l'adéquation de vos transactions ainsi qu'aux contrôles de plausibilité, conformément à la loi sur les services financiers (LSFin).

Passation d'un ordre par  
**la cliente/le client**



Exécution par la  
**BCBE**

#### La BCBE

En tant que banque universelle, la BCBE propose des solutions bancaires complètes pour la clientèle privée, la clientèle entreprises et la clientèle commerciale. Grâce à un réseau de sites très dense dans les cantons de Berne et de Soleure et à la formation continue de ses coaches financiers, la BCBE est en mesure de fournir des services personnalisés de qualité dans l'ensemble de son rayon d'activité. Si vous effectuez vos opérations par voie numérique, nous mettons à votre disposition des outils modernes tels que notre e-banking, l'App BCBE et la plateforme Yourmoney.

#### Droits de garde applicables au dépôt execution only Plus (TVA en sus)

<b>Tarif de base</b>	0,24 %
<b>Frais minimum par dépôt</b>	CHF 50.00/an
<b>Fonds BCBE</b>	0,16 %

### Frais de transaction/courtages (barème dégressif) applicables au dépôt execution only Plus (extrait)

#### Actions, fonds, produits structurés

Valeur brute en CHF	Place boursière / opération en Suisse	Place boursière / opération à l'étranger
De 0.00 à 25 000.00	1,10%	1,70%
De 25 000.01 à 50 000.00	1,00%	1,60%
De 50 000.01 à 100 000.00	0,80%	1,20%
De 100 000.01 à 150 000.00	0,60%	0,90%
De 150 000.01 à 200 000.00	0,50%	0,80%
De 200 000.01 à 250 000.00	0,40%	0,70%
De 250 000.01 à 500 000.00	0,30%	0,40%
De 500 000.01 à 1 000 000.00	0,20%	0,25%
À partir de 1 000 000.01	Sur demande	Sur demande
Au minimum	CHF 80.00	CHF 120.00



**Aperçu complet des prix,  
y compris frais de transaction**

#### Frais d'exécution et frais de Bourse de SIX Swiss Exchange et de SIX Structured Products Exchange

Les frais de Bourse de la SIX sont calculés en fonction du montant de la transaction et du genre de titre. Les frais de Bourse sont répercutés pour chaque place boursière. Les frais d'exécution sont imputés par transaction et varient de CHF 0.10 à CHF 5.00 en fonction du genre de titre. Des informations détaillées sont disponibles sur les sites Internet de SIX Swiss Exchange [six-swiss-exchange.com](http://six-swiss-exchange.com) et de SIX Structured Products Exchange [six-structured-products.com](http://six-structured-products.com). Les frais de Bourse de BX Swiss AG s'élèvent à CHF 0.10 par tranche de CHF 1000.00 de chiffre d'affaires entamée. Les frais de transaction de l'ordre de 0,01% (au minimum CHF 10.00 et au maximum CHF 50.00) sont calculés sur la base du volume du chiffre d'affaires par transaction.

Toutes les données sont indiquées sans le droit de timbre suisse:

Sociétés suisses: 0,075%

Sociétés étrangères: 0,15%

Vous trouverez plus de détails sur [bcbe.ch/execution-only](http://bcbe.ch/execution-only)

Sous réserve de modifications.

## Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller

Nos coachs financiers répondront à toutes vos questions lors d'un entretien personnel. Convenez d'un rendez-vous en ligne à l'adresse [bcbe.ch/entretien-conseil](http://bcbe.ch/entretien-conseil)

La présente publication est une publicité. Elle a été établie uniquement à des fins d'information et sert exclusivement à l'usage du destinataire. Le rapport ne constitue ni une incitation ni une offre, ni une recommandation en vue de l'achat ou de la vente de placements ou de la réalisation d'autres transactions. Il se peut que les produits, services, informations et/ou documents proposés dans cette publication ne soient pas accessibles à des personnes domiciliées dans certains pays. Veuillez tenir compte des restrictions de vente en vigueur pour les produits ou services concernés.

Vous trouverez d'autres informations générales sur les services financiers dans la brochure «Informations de la BCBE selon la loi sur les services financiers». Vous pouvez vous en procurer un exemplaire gratuitement auprès d'un site de la BCBE ou télécharger la brochure sur [bcbe.ch/informations-juridiques](http://bcbe.ch/informations-juridiques). Pour toute question, n'hésitez pas à prendre contact avec votre coach financier de la BCBE.